

RÉSUMÉ

Au total, les dépenses annuelles des gouvernements fédéral et provinciaux canadiens pour le soutien au secteur agroalimentaire totalisent les 8 milliards de dollars. L'OCDE classe la majorité de ces dépenses en catégories normalisées. Au cours des dix dernières années, les montants annuels de dépenses de 6,3 milliards de dollars, comme l'a indiqué l'OCDE, ont été répartis comme suit :

- ❑ 3,7 milliards de dollars sont allés au soutien au producteur (59 % des dépenses);
- ❑ 707 millions de dollars pour les services d'inspection (11 % des dépenses);
- ❑ 681 millions de dollars pour la mise en marché et la promotion (11 % des dépenses);
- ❑ 457 millions de dollars pour la recherche et développement (7 % des dépenses);
- ❑ 448 millions de dollars à l'infrastructure (7 % des dépenses);
- ❑ 273 millions de dollars aux écoles d'agriculture (4 % des dépenses);

L'OCDE a également estimé que l'équivalent financier des interventions visant à soutenir les prix du marché, comme les tarifs douaniers et les contingents tarifaires (CT), ajoutent quelque 3,7 milliards de dollars supplémentaires en soutien au producteur. Cette stratégie dégage une valeur de 20 % de l'agriculture canadienne pour l'équivalent subvention à la production (ESP), ce qui signifie que l'intervention du gouvernement est à l'origine de 20 % des recettes agricoles.

L'avantage net découlant des dépenses de programme dans le secteur agricole, ainsi que l'ensemble de la chaîne de valeur agroalimentaire, peut varier selon le type de dépenses de programme. Plus précisément, un dollar des fonds publics dépensé dans le soutien au revenu des producteurs aura un rendement différent du dollar dépensé en services d'inspection ou en recherche et développement qui soutient l'innovation.

Les tarifs douaniers et les CT ont un rendement élevé pour l'agriculture de production. Cependant, cet avantage ne tient pas compte des coûts assumés par les consommateurs. Lorsqu'on prend uniquement en considération les programmes de dépenses, le secteur de la recherche et développement est celui qui a le rendement le plus élevé; les retombées pour le secteur agroalimentaire sont beaucoup plus élevées que les dépenses et le taux de rendement interne peut atteindre 20 %, voire davantage. Au chapitre des taux de rendement, les secteurs qui facilitent les

activités du marché, comme les services d'inspection, les programmes de traçabilité et les activités de développement, occupent le deuxième rang au chapitre des rendements les plus élevés. L'avantage pour le secteur agroalimentaire dépasse également ce qu'il en coûte pour mettre ces programmes en œuvre. Les dépenses des programmes affectées au soutien du producteur (qui inclut les programmes de gestion du risque d'entreprise) sont celles qui ont le rendement le plus faible dans le secteur agricole. Lorsque les dollars de soutien sont découplés des décisions de production, les avantages découlant des dépenses de ces programmes sont conservés pour l'agriculture de production. Lorsque ces versements ne sont pas découplés, « l'efficacité du transfert » est bien inférieure, soit, selon les estimations, de 25 % à 50 % des dépenses qui sont acheminées au soutien au producteur. Les consommateurs et les fournisseurs d'intrants tirent nombre d'avantages des programmes couplés : production accrue, utilisation des intrants à la hausse, prix des intrants et, jusqu'à un certain point, baisse des prix de production.

Une part importante des dépenses conçues pour stabiliser ou protéger les revenus agricoles demeurent dans ledit secteur agricole, et sont capitalisées en valeurs foncières des terres. Les études indiquent que la valeur foncière des terres peut bénéficier d'une augmentation allant jusqu'à 50 % liée à la capitalisation des avantages. Ce sont les propriétaires de fonds de terre qui profitent de cet avantage. Une analyse des données globales indique que la capacité à stabiliser les revenus va de 25 % à 50 %, selon le produit, avec une augmentation progressive du soutien à long terme.

Cette étude laisse clairement entendre que s'il y a des fonds publics à dépenser dans le secteur agroalimentaire, ils doivent être affectés au secteur qui dégage le rendement le plus élevé, soit la recherche et développement. L'étude laisse également entendre que, lorsque les fonds publics disponibles sont en baisse, il faut retirer le financement aux programmes de gestion du risque d'entreprise. On peut certainement déduire par inférence que les gouvernements peuvent majorer les bénéfices de leur intervention en réorientant les fonds des programmes de gestion du risque d'entreprise vers des investissements dans des secteurs comme la recherche et développement, la commercialisation et la promotion. Toutefois, d'une perspective politique à court terme, les bénéfices à long terme ne peuvent excéder les coûts actuels.